

Mémoires. L'autre qui s'ensuivra est celui de la *Composition*.

L'Histoire de l'Egypte est si sérieuse soit par le peu de connoissances bien avérées que nous en avons, soit parce qu'en ayant peu, nous soupçons après de nouvelles lumières, que nous croyons devoir recueillir tout ce qu'un Consul Général du Caire à vû de ses yeux & vérifié par ses soins, durant seize années de séjour. Ce Consul est " Mr. de Maillet, „ Gentilhomme de Lorraine, déjà connu dans la „ République des Lettres, par son Traité de la di- „ minution de la Mer; & par sa Relation d'Ethio- „ pie, insérée dans la Relation historique d'Abis- „ sine du R. P. Jérôme de Lobo, Jésuite: impré- „ mée à Paris, en 1728. „ Quelqu'estimables que soient des Voyageurs qui nous ont parlé de l'Egypte, il est à présumer, ou plutôt il n'est pas douteux, qu'un homme accrédité & soutenu par la Cour de France, dans un Pays soumis aux Turcs, ne soit plus à portée qu'un autre de démêler la vérité, & de déterrer, pour ainsi parler, l'Egypte ensevelie dans ses ruines, pour comparer ce qu'on en voit, avec ce que l'on n'en voit plus. Ce n'est pas que nous donnions à ses recherches, plus de prix qu'il ne veut lui-même qu'on leur en donne. Il distingue le certain de l'incertain; ce qu'il a vû de ce qu'il a sçu d'ailleurs: Ce qu'il apprend des anciens, des choses qu'il tire des modernes: Les récits judicieux d'avec les fables Arabes; ses conjectures mêmes de toute autre connoissance expérimentale & réelle. Son discernement sera nôtre guide, pour indiquer ou omettre les traits que la nature d'un Extrait permet d'exposer ou de passer dans un ouvrage de ce caractère. Des Mémoires peuvent tout rassembler jusqu'à des Historiettes & des Romans, tels qu'on en trouve dans ce Livre. Il n'en est pas ainsi d'un Abregé fait simplement pour
donner